

## 14 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/Secteur de l'alimentation

## Les règles d'hygiène rappelées aux opérateurs économiques



Patrick Dibass Moutoko...



... a exhorté les opérateurs économiques à la propreté des aliments et de leurs installations.

N.O.

Franceville/Gabon

EN vue d'amener les opérateurs économiques exerçant dans le secteur de l'alimentation à adopter des comportements sains, en rapport avec leur activité, la base départementale de l'hygiène publique et d'assainissement pour la Mpassa a organisé, le 7 mars dernier, à Franceville, une formation à l'intention de ces derniers. Animée par le responsable

de cette structure du ministère de la Santé, Patrick Dibass Moutoko, ladite formation a porté sur les contaminants, notamment microbiologiques, physiques et chimiques. Les participants ont aussi été éduqués sur les signes des toxi-infections alimentaires collectives (Tiac), les aliments à haut risque, les précautions à prendre et les méthodes de conservation des aliments. « Nous partons d'un constat qu'il y a beaucoup de choses à redire aux partenaires économiques qui

opèrent dans la restauration, ou dans l'alimentation de manière générale. Il fallait donc qu'on leur apporte des éléments pour amener certains comportements, que nous avons pu observer çà et là. Parce que les aliments sont souvent offerts aux consommateurs dans des conditions d'hygiène précaire. C'est notre rôle en tant que police sanitaire d'essayer de les recadrer, en leur apportant un certain nombre d'informations, car certains le font plus par ignorance », a confié Patrick Dibass Mou-

toko à la presse. Pour ce qui est des maladies d'origine alimentaire, le spécialiste a fait état des Tiac qui sont dues à la présence de microbes dans les aliments. Mais aussi, les intoxications alimentaires, résultant, elles, de la présence d'un poison appelé toxines dans les aliments, et celles causées par des produits chimiques. M. Moutoko a, de ce fait, expliqué les symptômes découlant de ces Tiac, qui se manifestent par des

diarrhées, douleurs abdominales, vomissements, parfois des fièvres et maux de tête. Par ailleurs, les œufs, crèmes, mayonnaises, produits laitiers, volailles et aliments crus (viande hachée, fruit et légumes) sont considérés comme des aliments à haut risque, en ce qu'ils peuvent rapidement causer des maladies aux consommateurs lorsqu'ils sont mal conservés. Aussi, afin d'éviter de tels désagréments aux popula-

tions, les opérateurs économiques ont-ils été appelés à observer un certain nombre de règles d'hygiène : bon état de santé du vendeur, propreté du local et des aliments commercialisés, etc. « L'aliment est bon pour apporter de l'énergie. Mais s'il est manipulé, conservé ou préparé dans de mauvaises conditions, il peut engendrer des maladies qui peuvent être fatales », a prévenu Patrick Dibass Moutoko.

## Moanda/Vie des entreprises

## La Comilog en soutien aux établissements primaires publics

Claude-Médard MINKO

Moanda/Gabon

500 tables-bancs, du matériel didactique et informatique pour cinq écoles primaires publiques (les écoles communales A, B, C, l'école publique de Leyima et celle de la Setrag). Ce don, remis en présence des autorités administratives locales, s'inscrit dans le cadre de la politique de l'entreprise au niveau de la ville minière.



Geste symbolique de remise du don...



...composé, entre autres, de tables-bancs...

LA grande cour de l'école communale A a prêté son cadre, vendredi 10 mars dernier, à la cérémonie de remise, par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), d'un important don de tables-bancs, et de matériel didactique et informatique aux cinq établissements primaires publics de la commune de Moanda, chef-lieu du département de la Lebombi-Leyou, dans la province du Haut-Ogooué. Ce don est composé de 500 tables-bancs, 3 photocopieurs, des cartons de craie, du matériel de mathématiques (équerres, rapporteurs et compas), répartis entre les écoles communales A, B et C, et celles de

Leyima et de la Setrag. Ce matériel didactique a été réceptionné par les responsables locaux de l'Éducation, dont l'inspecteur de la circonscription scolaire du Haut-Ogooué centre, Noël Poupy. En présence du préfet, Joël Andoucka, du 2e adjoint au maire de Moanda, Mathieu Adot Yami. Le directeur de l'école communale A, Jean-Pierre Bivigou a, au nom des établissements bénéficiaires et des élèves, salué la sollicitude de la Comilog qui a mis à leur disposition tous ces équipements utiles au fonctionnement optimal de chaque structure scolaire. En effet, la fermeture, par exemple,



... et de photocopieurs.

de trois salles de classe de l'école communale A, n'a pas permis l'inscription, cette année, de certains élèves, faute de tables-bancs. « Du coup, les tables-bancs que vous nous offrez, au-

jourd'hui, vont nous permettre de maximiser les capacités d'accueil des écoles, l'année prochaine et, de fait, les désengorger, de façon à ce que les élèves apprennent dans les meilleures conditions », a-t-il

indiqué aux responsables de la Comilog. L'administrateur directeur général de la Compagnie, Hervé Montégu, a souligné que « l'acte citoyen que pose aujourd'hui Comilog, au profit des établissements scolaires publics, s'inscrit dans le programme pluriannuel de notre politique sociétale à Moanda, politique qui s'articule autour de deux volets principaux : l'éducation et la santé. En consacrant, aujourd'hui, plus de 23 millions de francs pour ce matériel didactique que nous vous remettons, nous savons qu'il améliorera les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des

élèves. » Pour l'inspecteur de la circonscription scolaire du Haut-Ogooué centre, Noël Poupy, c'est un honneur que la Comilog fait à l'école gabonaise. « Le ministère de l'Éducation nationale, par ma modeste voix, salue le symbole d'un partenariat vivant à l'adresse de l'État gabonais. » Un partenariat pour lequel l'administrateur directeur général s'est vu décerner un certificat de reconnaissance, par les autorités administratives de la ville minière, pour les actes posés par cet opérateur économique dans l'accompagnement local de la politique sociale de l'État.